

Modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

3a – Règlement graphique de l'ensemble de la commune

Peyraud



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU approuvée par délibération le	16 Juillet 2024
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par délibération le	29 Janvier 2025



0 200 400 Mètres

ZONAGE

Zone urbaine

- UA : zone urbaine ancienne dense
- UB : zone urbaine mixte à dominante habitat / équipements
- UAh : secteur de la zone urbaine ancienne dense correspondant au hameau de Verlieux
- UBe : secteur de zone urbaine mixte éloignée du centre et à dominante d'habitat

Zone à urbaniser

- IAU : zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation

Zone agricole

- A : zone agricole
- Ae : secteur de la zone agricole à vocation d'équipement (STEP)
- Ax : Zone agricole destinée à de l'activité

Zone naturelle

- N : zone naturelle et forestière
- Nv : secteur de la zone naturelle pour la préservation d'un verger
- Nc : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées permettant le développement d'activités au sein du château

PRESCRIPTIONS

Éléments de paysage ou de patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (au titre du L151-19 CU)

- ✧ Bâti à protéger
- ★ Petit élément du patrimoine à protéger
- ✱ Petit ensemble boisé
- ✧ Site à protéger
- ✧ Jardin à préserver
- ✧ Point de vue sur la Chapelle et la ferme

Éléments de paysage ou de patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre écologique (au titre du L151-23 CU)

- ✧ Espace naturel et paysage / Continuité écologique

Autres prescriptions

- ✧ Emplacement réservé (et son numéro)
- ✧ Secteur d'OAP
- ✧ Secteur d'implantation au sein du STECAL Nc
- ✧ Zones humides
- ✧ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- ✧ Bâtiments repérés au titre de l'article L151-11

Prescriptions liées au PPRN

- ✧ Zone R : Zone fortement exposée
- ✧ Zone B : Zone modérément exposée
- ✧ Zone Ra : Secteur réglementé au titre de la bande de sécurité des digues

INFORMATIONS

- ✧ Secteur affecté par le bruit (Voie ferrée)

SERVITUDES

AS1 : Périmètres de protection du captage des terres carrées

- ✧ Périmètre de protection immédiate
- ✧ Périmètre de protection rapprochée
- ✧ Périmètre de protection éloignée

FONDS DE PLAN

- ✧ Cours d'eau
- ✧ Section
- ✧ Parcelle
- ✧ Bâti dur
- ✧ Bâti léger
- ✧ Limite communale